

1 QU'EST-CE QUE LA PRÉVENTION DES DÉCHETS ?



1975 : 217 kg/hab/an 2010 : 390 kg/hab/an

+ 200 kg de déchets verts, d'encombrants, de déchets toxiques apportés en déchèterie (ADEME, 2007)

Pourquoi tous ces déchets?

Parce que nous consommons de plus en plus et utilisons des produits qui durent de moins en moins longtemps. Le cas extrême, ce sont les produits à usage unique : vaisselle jetable, lingettes nettoyantes. canettes, etc.

Tous ces produits deviennent un jour des déchets.

Il y a en plus tous les déchets produits pour la fabrication de ces objets : au moment de l'extraction des matières premières, de leur transformation, de leur transport (qui nécessite des emballages), etc.







La fabrication d'un téléphone portable nécessite l'utilisation de 75 kg de ressources naturelles et un ordinateur 1500 kg.

La solution : « la prévention des déchets »

ta prévention qu'est-ce que c'est?

La prévention des déchets consiste à éviter ou à réduire la production de déchets et à en limiter la nocivité (substances dangereuses et/ou difficiles à recycler).

La prévention est complémentaire du recyclage des déchets. En effet, le recyclage permet de gérer au mieux les déchets déjà existants, alors qu'avec la prévention, on évite de faire des déchets.



Pourquoi faire de la prévention/?

Pour réduire les coûts de pestion des déchets, tout en respectant mieux l'environnement et notre sonté.



Pour léguer un environnement sain aux pénérations futures et préserver les dessources.



Pour avoir moins de déchets à traiter, à mettre en décharge ou à incinérer.



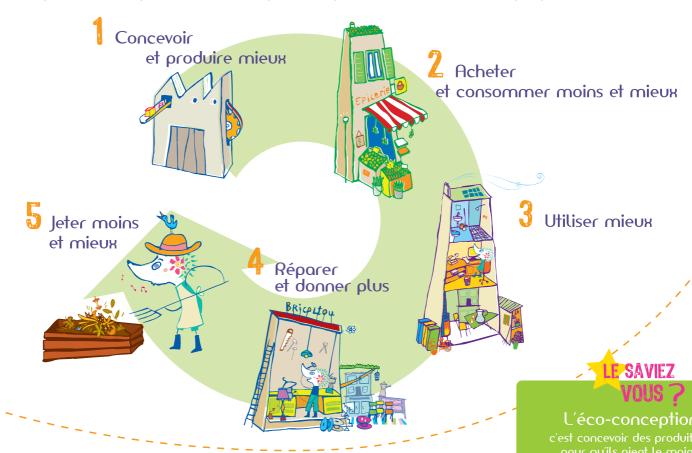


Nous sommes tous concernes

Nous sommes tous acteurs De la prévention des déchets



Que l'on soit fabricant, commerçant, consommateur-citoyen, élu ou représentant des collectivités, chacun peut produire moins de déchets.



La balle est dans le camp des fabricants Ils peuvent éco-concevoir les produits pour :

- Réduire la nocivité et améliorer la qualité des produits

- Diminuer les quantités de matière qui deviendront des déchets

- Fabriquer des produits qui durent plus longtemps

Ca balle est dans le camp des consommateurs Dans tous les moments de la vie :

- En faisant les courses
- Au travail, à l'école
- En vacances
- À la maison (entretenir, recevoir, bricoler, jardiner ...)
- Pendant les loisirs, le sport, lors des pique-niques ...



de leur utilisation

et de leur abandon.



ACHETER ET CONSOMMER MOINS ET MIEUX

Grâce à nos achats, nous pouvons persuader et encourager les fabricants à nous proposer des produits de plus en plus respectueux de l'environnement.

Acheter en fonction de ses besoins

- Ne pas sur-estimer ses besoins
- Ne pas se laisser influencer par la publicité
- Faire attention au paspillage alimentaire







- -Louer ou emprunter le matériel au lieu de l'acheter (décolleuse papier, DVD, voiture...)
- Acheter en commun avec des voisins ou des amis les objets que l'on n'utilise pas souvent (tondeuse, voiture...)
- Offrir des cadeaux « dématérialisés » (places de spectacles, cinéma, séances de massages, abonnements dans des clubs de sport...)



- Mettre un autocollant stop pub
- Utiliser des cabas, des sacs réutilisables
- Ne pas acheter de produit avec des oadoets (trousse de toilette offerte avec les produits cosmétiques...)





Préférer des produits qui durent



- Éviter les produits à usage unique et à courte durée de vie (lingette, essuie-tout et vaisselle jetable...)

- Éviter les produits de qualité médiocre qu'il faut remplacer souvent (chaussures, mobilier...)
- Privilégier des produits qui ont une longue durée de vie
- Acheter des produits d'occasion, c'est leur donner une seconde vie !

Même s'ils sont plus chers à l'achat, ces produits durent plus longtemps et, à long terme, ils sont plus économiques!











ACHETER ET CONSOMMER MOINS ET MIEUX

tviter le trop-plein d'emballapes

- Les produits en uni-doses : café, sucrette, portion individuelle de fromape...

- Les produits vendus avec du vide apparent : jouets, papeterie...



- Les prands conditionnements
- Les produits en vrac : céréales, thé, café, légumes...
- Les produits concentrés : lessive, produit vaisselle...
- Les éco-recharges
- Des produits à l'emballage recyclable





- Pour le jardinape, limiter et éviter les engrais chimiques, les pesticides et les herbicides

- Pour l'entretien de sa maison, limiter et éviter les produits anti-bactériolopiques, les déterpents toxiques, les désodorisants...



- Les produits éco-labellisés
 (NF environnement ou l'éco-label européen)
- Les produits sans pile : peluches, poupées, jouets à remontoir...
- Les alternatives naturelles aux enprais chimiques et aux produits phytosanitaires (compost, amendements naturels, etc)

Pour mieux consommer, consultez le puide ADEME "Achetez et consommer mieux" à télécharper sur : www.ecocitoyens.ademe.fr/tous-nos-puides-pratiques









Mieux utiliser, reparer et reemployer

tiliser mieux

★ Utiliser les produits jusqu'à la dernière poutte

- ★ Ne pas surdoser les produits de nettouage, d'entretien, cosmétioues
- ★ Utiliser des carafes d'eau, des pourdes ...



- ★ Suivre les consignes d'utilisation données par les fabricants
- ★ Utiliser l'ordinateur pour consommer moins de papier et réutiliser les brouillons pour **l'impression**

ASTUCE

rraditionnels par des papiers récupérés dans des mapazines, des catalopues, ainsi les emballapes de cadeaux sont plus personnalisés !!!

léparer et donner plus

Avant de jeter un objet, il faut se poser quelques questions :



- Peut-il encore me servir ?
- Est-il réparable ?
- Est-il utile à quelqu'un d'autre ?

On peut aussi donner ses objets aux acteurs du réemploi (Emmaüs, Envie, Ressourceries...), les troquer avec ses amis ou sur des sites d'échange ou encore les vendre lors de vide-preniers ou sur Internet.

eter moins et mieux

Fabriquer son compost individuel

On peut composter ses déchets putrescibles (épluchures, restes de repas, déchets verts...)

Plus de 30% du poids des poubelles est composé de déchets putrescibles. Pour alléger la poubelle et améliorer la fertilité du jardin, on peut composter ces déchets putrescibles afin d'obtenir du compost.

> Pour faire un bon compost, consultez le guide ADEME « Le compostage domestique » à télécharger sur : www.ecocitoyens.ademe.fr/tous-nos-puides-pratiques

Suivre les consignes de tri de sa ville



- Utiliser les déchèteries pour les encombrants, les déchets danpereux, les déchets verts ...
- Utiliser les poubelles sélectives pour les déchets d'emballages, les papiers et les déchets putrescibles (quand la collectivité organise une collecte sélective des biodéchets)
- Rapporter ses piles usapées, ses médicaments, ses appareils électriques et électroniques (téléphone portable, rasoir, ordinateur,...) et ses lampes aux magasins.



